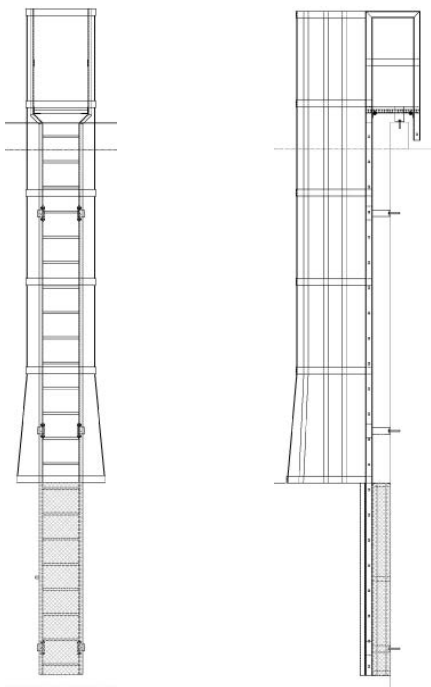


ÉCHELLES FIXES - TYPE 1 ET 2

TYPE 1



Les échelles fixes de type 1 sont conçues et fabriquées pour une installation avec ancrages horizontaux aux murs de 9 M (29'-6") et moins. Il est toutefois possible pour Millenium de concevoir des échelles de plus de 9 M (29'-6") en ajoutant des paliers de repos à tous les 6 M (19'-6").

Les échelles fixes de type 2 sont conçues et fabriquées pour une installation avec ancrages verticaux pour des murs de 4,5 M (15') et moins.

Les deux types d'échelles peuvent avoir en option une crinoline, une porte de sécurité verrouillable au bas et une ligne de vie verticale si requise.

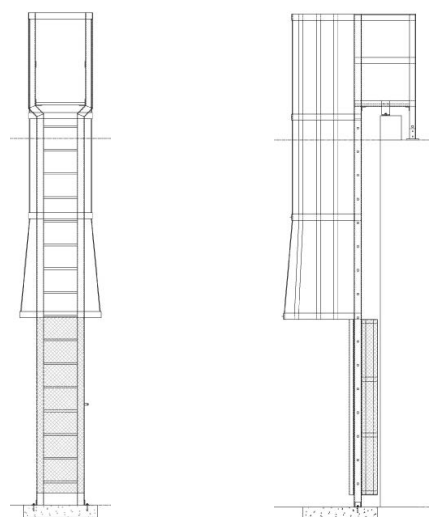
SÉCURITAIRE

En étroite collaboration avec nos ingénieurs, notre équipe de conception adapte les échelles à chaque installation afin d'assurer la conformité aux différentes normes en vigueur. Ce processus nous permet d'offrir des échelles certifiées et hautement sécuritaires.

AVANTAGES

- Palier au sommet pour faciliter l'ascension et la descente;
- Construction durable et robuste en aluminium de qualité structurale 6061-T6 selon ASTM B221;
- Couleur: Aluminium naturel ne nécessitant aucun entretien;
- Marches solides antidérapantes ;
- Offre un maximum de protection contre les chutes de hauteur lorsque l'installation est complétée avec notre système de garde-corps autoportant.

TYPE 2



NORMES DE CONCEPTION

- Code national du bâtiment;
- CSA S-157 Calcul de la résistance mécanique des éléments en aluminium ;
- CCSA W47.2 - Certification des compagnies de soudage par fusion de l'aluminium;
- ANSI-ASC A14.3 - American national standard for ladders - Fixed -Safety Requirements
- Ministry of labour Ontario engineering data sheet 2-04.;
- OH&S British Columbia part ladders, scaffolds and temporary work platforms.
- PIP standard stf05501 (Alberta) fixed ladders and cages;
- OH&S Saskatchewan section 255 fixed ladders;
- RSST Chapitre S-2.1, r. 13, article 23, Échelles fixes.